



# LES ECHOS DE LA MAIRIE

PRINTEMPS · 2013



175 ans pour la Cie 23 !

## Le billet de l'exécutif

L'écho du printemps est, pour l'exécutif, l'occasion de faire le bilan des travaux en cours et de vous soumettre l'état de leur avancement :

- Les travaux des giratoires de Bonvard se poursuivent selon le planning, ils sont réalisés actuellement à 50% et nous pensons qu'ils seront achevés en juin 2013. Malgré les désagréments qu'ils provoquent, nous sommes satisfaits de leur déroulement et nous réjouissons qu'une fois terminés, ils apportent satisfaction à chacun.

- Les plantations de la zone sportive et de rencontres ont pu être réalisées. Les conditions météorologiques n'ont pas permis de poser le revêtement du terrain multisports mais ceci devrait être fait courant avril, ce qui nous permet d'envisager une inauguration d'ici l'été.

- La buvette du stade a été rénovée durant la pause hivernale, les éléments en aggloméré ont été remplacés par un mobilier en acier inoxydable et une nouvelle installation frigorifique a été posée. L'inauguration de cette nouvelle buvette pourrait être jumelée à celle de la zone sportive et de rencontres.

Nous sommes également heureux de pouvoir vous informer de la progression des dossiers en cours :

- Après la validation du plan directeur par le conseil d'état, nous allons mettre en place deux groupes de travail, l'un s'occupera de

l'aménagement de l'entrée ouest du village et planchera sur les projets d'EMS et de logements ; l'autre sera chargé d'étudier le plan de site sur la zone de Bonvard.

- Le projet d'un deuxième immeuble à l'entrée du village suit son cours et la demande d'autorisation de construire a été déposée. Ce nouvel immeuble comptera 16 logements destinés prioritairement aux jeunes choulésiens.

Un concept de ralentissement est en demande d'autorisation ; il permettra de modérer effectivement le trafic dans la zone de Chevrier.

- Une étude se fait concernant de nouveaux containers enterrés sur le secteur entre le chemin de la Gouille-Noire et Chevrier ; ce projet a pour but, à moyenne échéance, de réduire sensiblement la fréquence des levées d'ordures ménagères.

Dans la suite des travaux des giratoires de Bonvard, débiteront les travaux visant à enterrer les canalisations depuis les giratoires jusqu'au Carre d'Amont ; ces travaux constituent la 3ème étape de l'assainissement de Bonvard.

Comme vous pouvez le constater, les conseillers municipaux sont extrêmement sollicités par tous ces projets et leurs réalisations et l'exécutif les remercie pour leur engagement et leur dévouement.

# Repas des aînés

## Un déroulement bon enfant !

Par Bernard Deslarzes



Dimanche 10 mars 2013, c'était le jour où les plus de 64 ans se réunissaient. La salle communale, agréablement préparée la veille n'attendait plus qu'une décoration florale fraîche et gaie. Et nous voilà dans l'attente...

Dans le hall, une impatience toute naturelle m'habitait, ne sachant pas exactement le nombre de personnes qui avaient confirmé tardivement et d'autres annulé au dernier moment. Bref, au fil des secondes qui s'égrainaient, les invités arrivaient par petits groupes aux affinités bien remarquées.

Autour de tout ce petit monde, les employées d'André Vidonne, notre traiteur, se déplaçaient volontiers pour verser un verre. Discussions, éclats de rires, un programme naissant prenait une jolie tournure avec une musique d'ambiance interprétée en douceur par Florence et Christian.

Puis, nous passions à table avec en préambule, quelques mots adressés par le président de la commission. La date de la sortie annuelle des aînés prévue le mercredi 18 septembre 2013 fut annoncée sans destination encore choisie.

Le repas suivait son cours et, de table en table, un tour fut fait pour prendre la température de l'événement, demander à chacun s'il était content. Au fil des échanges, force est de constater que le déroulement bon enfant avait ravi chaque participant.

Au terme des cafés, la musique reprenait droit de cité. Quelques personnes osèrent la danse, tandis que d'autres changeaient de table pour profiter d'évoquer quelques bons souvenirs. Vers les 15h30, les premiers partirent, certains à l'anglaise, d'autres en saluant presque tout le monde.

Après que les aînés eurent quitté la salle, quelques irréductibles restaient à discuter au bar dans une ambiance fort agréable.

Que l'année, qui va bientôt dérouler son tapis vert, offre à chacun un moment de bien-être avec pour complice, le printemps fort proche, mais encore bien trop timide.

Merci encore à tous.

# 175ème des pompiers de Choulex

**Par Mathieu Cugno**

Depuis 175 ans, la compagnie des pompiers de Choulex s'investit dans la lutte contre le feu, les dégâts naturels, la garde de préservation, sans se départir de son engagement dans la vie associative communale.

La pompe à bras des débuts a été remplacée par un matériel correspondant mieux aux techniques d'interventions modernes.

La compagnie 23 a toujours évolué pour s'adapter aux besoins actuels et, grâce à l'infrastructure et l'équipement mis à disposition, elle peut intervenir dans les meilleures conditions.

Si 2012 était intensément occupée par l'organisation de manifestations en plus de notre travail de pompiers volontaires, il nous semblait néanmoins indispensable de célébrer dignement cet anniversaire.

C'est ainsi que, le 6 octobre à la salle polyvalente, nous avons organisé une soirée conviviale durant laquelle autorités communales, actifs, retraités, invités et

conjoint(e)s ont pu profiter des festivités. Le feu s'est rapidement propagé lors de l'apéritif de bienvenue avec notre magicien Eddy et nous avons apprécié la partie officielle animée par Monsieur le Maire et le commandant Alexandre Lang. Un quizz a ensuite permis de tester nos connaissances sur l'utilisation du matériel en fonction en 1837.

La bonne ambiance durant toute la soirée nous a permis de découvrir ou redécouvrir l'historique des pompiers de Choulex, mêlant actifs et retraités chevronnés.

Nous remercions les autorités communales pour leur soutien permanent ainsi que l'ensemble des invités qui ont fait de cette belle soirée un événement inoubliable.

Aujourd'hui, la compagnie s'étoffe avec l'engagement de nouvelles recrues et nous nous réjouissons de vous accueillir au local du feu pour une grillade le samedi 15 juin 2013 dès midi.

## Cloture de l'EMS Les Jardins de Choulex

**Par Olivier Nahum**

C'est Monsieur Mekadet qui a créé l'EMS il y a environ 25 ans et qui était propriétaire des murs. Il y a eu jusqu'à 34 résidents. Puis cette jolie bâtisse a été propriété d'une banque de la place, qui l'a ensuite vendue à un privé.

Suite à ces transactions commerciales une prolongation de bail jusqu'au 31.12.2012 a été négociée. C'est donc la fin de l'aventure pour les 24 résidents et le personnel en ce début d'année 2013.

La direction a été assumée par Madame Kristine Wolff, ces deux dernières années. Elle termine ces jours les dernières activités comptables et administratives. Elle peut pour cela s'appuyer sur Monsieur Roald Quaglia, président.

Grâce au travail de tous, les résidents sont partis dans d'autres EMS (14 à Butini à Onex, d'autres à Eynard-Fatio). Six collaborateurs ont également rejoint Eynard-Fatio et les autres sont actuellement employés dans divers foyers.

C'est donc avec beaucoup de nostalgie que nous avons vu partir certains résidents qui nous avaient habitués à leur présence lors des activités communales, tel le repas des Aînés, les sorties et défilés dans le village.

Quant au personnel, nous lui adressons nos chaleureux remerciements pour le travail accompli.



## Retour à la terre Avec le jardin-verger communal

**Par Fabrice Cortat**

Nous vous avons déjà parlé du projet de Quentin Salzman dans les derniers échos. Eh bien il pousse à vue d'œil, juste en dessous de l'école, côté Chevrier, où vous verrez justement souvent s'activer un grand jeune homme, Quentin.

Sur le bas du terrain qui fait à peu près 3'000 m<sup>2</sup>, déjà divers arbres fruitiers ont pris racine et une partie du haut a été défrichée, travaillée, paillée et agrémentée de petits arbustes qui devraient faire un peu d'ombre aux futurs légumes, pour le moment encore à l'état de plantons dans le jardin personnel de Quentin.

Tout y est bio ! Tout y est fait à la main. Et visiblement cela restera comme ça – aucun motoculteur n'y a encore été admis malgré l'ampleur de la besogne et la taille du terrain !

Quentin a les idées claires là-dessus. Tout le projet est d'expérimenter, transmettre, partager, un savoir-faire respectueux du sol, de la terre.

Les agriculteurs du coin sont de la partie et soutiennent le projet en donnant par exemple de la paille, des semences, de l'engrais vert ou encore du fumier.

L'école de Choulex aussi : le projet a été agréé par le DIP et les élèves iront régulièrement surveiller leurs plantations !

Diverses personnes aident déjà Quentin - dont Sébastien Stalder, qui est lui aussi à l'école de Lullier – mais avis aux amateurs cependant : ce jardin-verger-potager ouvert à tous est une occasion rare de se familiariser un peu avec ce que nos ancêtres ont fait pendant des siècles - cela ne fait finalement pas si longtemps que l'on va à la Migros faire ses courses !

Un extrait des prochains travaux où de l'aide sera bienvenue :

- travail du sol en traction animale (encore deux fois la surface déjà travaillée, pour y planter des légumes.)
- construction d'un poulailler aérien !
- construction d'une cabane pour ranger les outils
- mise en place d'une serre, d'une pergola, d'un four à pain...

Peut-être même qu'un jour un petit marché y fera son apparition ! Et il se pourrait bien qu'au Chouestival, un stand vende une succulente ratatouille...

Cela dépendra du temps, du climat et de la participation !



## Conférence et expo photo du 23 et 24 avril

Par Olivier Nahum

La commission avait prévu d'innover en proposant un double événement le 23 avril avec une conférence de la Doctoresse Quian, spécialiste de médecine chinoise et une exposition photo de deux Choulésiennes (Monique Cugno et Daniele Rosset) et de deux Choulésiens (Claude Gruner et Grégoire Rizzi).

La Doctoresse Quian nous a expliqué lors de sa présentation les grands principes de la médecine chinoise, le yin et le yang, la relation avec les principaux éléments et surtout comment se soigne-t-on en médecine chinoise où le but est toujours de trouver la cause. Il y a notamment plusieurs thérapies possibles pour

le patient tel que l'acupuncture ou les massages individuels.

Pendant la même soirée et dans la même salle les 4 photographes exposaient de magnifiques photos: faune que l'on trouve dans les marais, arbres et éléments naturels au sens large, ainsi que splendides vues de notre région Arve et Lac.

L'exposition a également rencontré un certain succès le lendemain.

J'adresse tous mes remerciements à toutes les parties prenantes de cette soirée.

## Le badminton tournoi

Par Fabrice Cortat

Le traditionnel tournoi de badminton de Choulex s'est déroulé le samedi 27 avril dans la plus grande bonne humeur. Les matchs de double mixte ont alterné avec les affrontements en simple - homériques - des messieurs ! Le double vainqueur de cette édition est Michael Monachon. Les participants ont tellement aimé que rendez-vous est déjà donné le 12 octobre prochain pour un nouveau tournoi. Avis aux amateurs - pas



## 40 bougies L'APECH a la pêche !

Par Delphine Krahenbühl

La création d'une association de parents est le plus souvent liée à l'apparition de problèmes au sein d'une école et Choulex ne déroge pas à cette règle : inquiétés par le départ précipité de l'instituteur des 3P-6P (eh oui, quatre degrés ça laisse songeur!), le 1er février 1973, les parents d'élèves réunis en assemblée décident de créer une association pour défendre les intérêts de leurs enfants.

Ils estiment, à juste titre, qu'il est déraisonnable de confier la classe à un remplaçant sans expérience comme le leur a initialement proposé l'inspecteur en charge de l'école. Le bureau provisoire constitué de Mme Madeleine Schopfer et de MM. Jean-Claude Droze, Michel Galetto et Bernard Krähenbühl se voit alors confier la tâche de convaincre le département de l'instruction publique de trouver un suppléant digne de ce nom et de revoir l'organisation scolaire de l'école de Choulex.

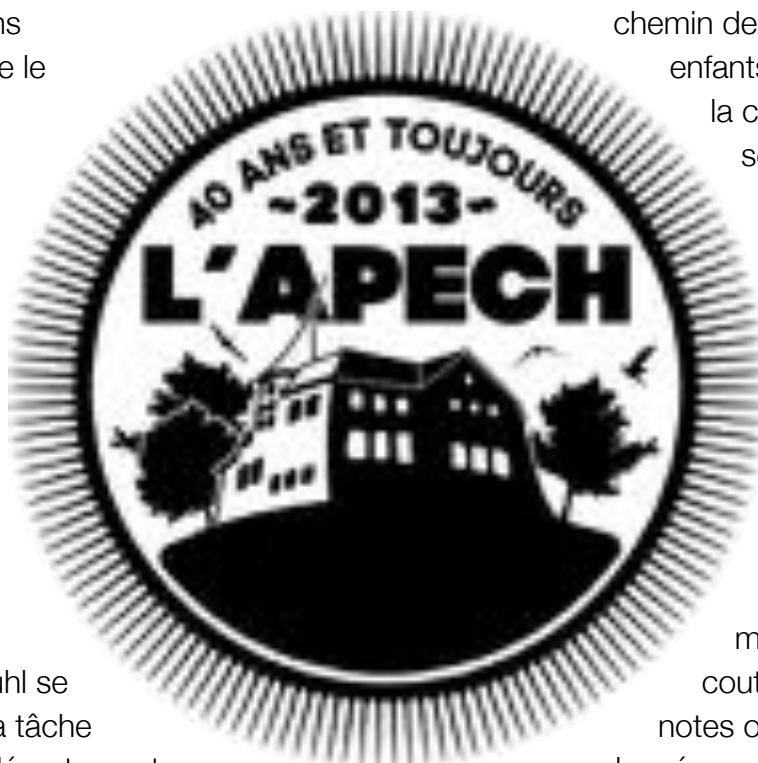
Grâce à leur mobilisation, la classe est confiée à un enseignant diplômé dès la rentrée 1974 et une troisième classe est ouverte l'année suivante.

Depuis, les années passent, les enfants grandissent et les comités se succèdent au sein de l'APECH avec toujours le même engagement.

Il est amusant de constater combien les préoccupations d'aujourd'hui sont finalement très proches de celles d'hier. Les effectifs par exemple sont, chaque année, un sujet d'inquiétude car le rapport entre le nombre d'enfants qui intègrent l'école et ceux qui la quittent reste déterminant pour le maintien ou non d'une classe.

D'autres sujets apparaissent fréquemment dans les procès-verbaux des assemblées générales : la sécurité des enfants sur le chemin de l'école ; l'accueil des enfants à midi qui aboutira à la création du restaurant scolaire, puis à 16 heures avec l'apparition du parascolaire; les différentes réformes de l'enseignement primaire ; la suppression des prix, les vacances et les jours de congé, les travaux manuels ou la mixité des cours de couture, les devoirs, les notes ou encore les carnets, et plus récemment le regroupement des écoles primaires du canton en établissements.

L'APECH s'investit aussi sur le plan récréatif en proposant aux enfants une multitude d'activités ludiques, artistiques et sportives, ainsi que de nombreuses fêtes : Noël, Escalade, Bonhomme hiver ou Fête du printemps. Sans oublier évidemment les Promotions organisées conjointement avec l'école et la mairie ; qu'elles aient lieu le dimanche ou le samedi, à l'école ou au stade, dans la nouvelle salle communale et au stade,



c'est toujours avec la même effervescence que l'association s'active pour trouver de nouvelles idées et rendre ces moments inoubliables.

Aujourd'hui, l'APECH fête ses 40 ans. Elle soufflera ses bougies le 29 juin prochain en compagnie des membres des différents comités qui ont jalonné ces quatre décennies et des personnes avec qui l'association collabore tout au long de l'année, sans oublier bien sûr les enfants et leurs parents.

Avec cet anniversaire, une nouvelle page se tourne pour l'APECH. Le comité actuel arrive en fin de mandat, les enfants ayant atteint l'âge fatidique du passage au cycle d'orientation; il remettra symboliquement les clés du coffre, de l'armoire et de la boîte aux lettres à la nouvelle équipe qui reprendra le flambeau avec ferveur.

Cette nouvelle page s'écrira en tandem : l'APECH et l'ARSC (association du restaurant scolaire) ont choisi de fusionner à la rentrée

2013. La difficulté de trouver de nouveaux membres, le peu de participants aux assemblées générales, la course après le temps à laquelle chacun est soumis ont convaincu les uns et les autres qu'il était salutaire d'unir les forces des parents motivés. Cela permettra de diminuer les tâches administratives, d'être plus nombreux pour l'organisation de manifestations, et surtout cela dynamisera les échanges. Gageons que cette formule redonnera un nouveau souffle à cette association et lui permettra de jouer pleinement son rôle auprès des parents, de l'école et des autorités communales.

Merci à Delphine, Christine, Caroline, Gaëlle, Valérie, Chantal et Cédric de reprendre les rênes de l'association et de mener plus loin cette belle aventure humaine ! Que vous souhaiter sinon de garder la pêche !



## Environnement · Conteneurs enterrés

Par René Weideli

La commission de l'environnement planche actuellement sur un projet de densification de l'implantation de conteneurs enterrés dédiés aux ordures ménagères, avec pour objectif de limiter la fréquence des levées des ordures ménagères et donc de diminuer les coûts d'affermage.

Dans cette même optique, notre commune a également pris langue avec les responsables

des communes voisines pour coordonner les horaires de ces levées dans le but d'optimiser le remplissage des camions.

Pour la commune de Choulex, dans un premier temps, ce sont les secteurs de la Gouille Noire, de la route de Choulex et de la route de Chevrier qui sont concernés.

## Déchets verts - quelques précisions

**René Stalder et Bertrand Favre, agriculteurs responsables du compostage nous donnent quelques recommandations.**

Les déchets verts (branchages, feuilles mortes et gazons) sont traités localement selon la méthode du compostage en bord de champs. Ce traitement, confié à des agriculteurs de la région, permet de recycler et de valoriser vos déchets de jardin dans les champs des exploitations agricoles voisines.

Cependant la qualité du compost produit dépend en grande partie du type de déchets à traiter.

Les champs ne sont pas des poubelles ! Le tri à la source est donc indispensable.

Merci de respecter les consignes suivantes :

- 1) Ne jetez dans les conteneurs à compost **que des matières organiques compostables**: tonte de gazon, branchages, feuilles mortes, taille de haies.
- 2) **Ne jetez pas dans les conteneurs à compost** : des matières plastiques, des bouteilles, des matières métalliques
- 3) **Les sacs verts, même s'il est écrit "compost" dessus ne sont pas biodégradables. Il ne faut pas les utiliser !**







## Choul'estival · C'est reparti !

Par Quentin Meylan

C'était tellement génial en 2012 que le comité de l'association des jeunes choulésiens a décidé de réunir à nouveau ses forces pour réorganiser le festival en 2013. Le rendez-vous est donc pris !

Comme l'an passé, il se déroulera le mercredi précédent le jeûne genevois, c'est-à-dire le mercredi 4 septembre 2013. Le public pourra accéder au site dès 16h et les artistes se produiront de 17h à 02h. Il se situera toujours au stade municipal de Choulex. Par rapport à l'année dernière, le périmètre du festival sera agrandi et la sécurité renforcée pour améliorer le confort des festivaliers.

Le Choul'estival gardera le même concept de proximité en présentant principalement des artistes régionaux. Ces derniers se produiront sur deux scènes distinctes, une accueillera les groupes tandis que l'autre sera animée par les DJs et Sound Systems. Les concerts auront lieu par tout temps puisque les scènes ainsi que les bars seront couverts. La programmation et l'affiche seront dévoilées très prochainement via la page Facebook de

l'association des jeunes choulésiens ou directement sur le site internet.

Un système de prélocations sera mis en place pour permettre à quelques centaines de personnes d'entrer plus rapidement sur le site. Ces dernières seront vendues CHF 7.- et les entrées sur place coûteront CHF 10.-. Les lieux de vente seront visibles sur internet.

Conscient du travail, le comité est aussi constamment à la recherche de soutiens. Si vous souhaitez apporter votre aide, vous pouvez vous rendre sur le site internet [www.jeuneschoulesiens.ch](http://www.jeuneschoulesiens.ch). Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour devenir bénévole lors du festival, insérer une publicité dans le programme ou tout simplement pour un soutien financier. Il est aussi possible d'envoyer un e-mail à l'adresse [info@jeuneschoulesiens.ch](mailto:info@jeuneschoulesiens.ch).

Il ne reste plus qu'à souhaiter vous voir nombreux, le mercredi 4 septembre prochain au stade, afin de passer un agréable moment musical.

### Concours calendrier 2013

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'à la fin de l'année pour faire le quizz du calendrier communal - un exercice stimulant qui vous permettra de découvrir encore un peu la diversité humaine et d'acquérir une certaine culture locale !

Envoyez vos réponses à la Mairie ou par email à [echos@choulex.ch](mailto:echos@choulex.ch) !

Et pas d'excuses pour celles et ceux qui ont égaré les cinq premières questions de l'année: le calendrier est disponible on line sur [www.choulex.ch/calendrier-communal](http://www.choulex.ch/calendrier-communal).

Le/la gagnante pour aller, accompagné(e) se régaler au Café des Amis !

Bonne chance !

## Rouelbeau • Visite des ruines

Par **Claude Pétremand**

Au début de l'automne de l'an passé, le Conseil Municipal a été invité à une visite commentée des fouilles entreprises dans les ruines du château de Rouelbeau par le Service Cantonal d'Archéologie.

Sous la conduite experte d'une archéologue passionnée et dotée d'un enthousiasme communicatif, nous avons parcouru ce site.

Nous avons appris avec surprise que la « Bastie de Roillebot » a été tout d'abord une place forte en bois, construite aux ordres du Chevalier Humbert de Choulex en 1318. Dès l'année suivante, elle fut administrée par les Seigneurs de Faucigny, et défendait l'accès au lac et à la ville d'Hermance, contre les éventuelles intrusions des Comtes de Genève et de la Maison de Savoie.

C'est entre 1339 et 1355 que fut édifié le château en maçonnerie composé de boulets et de blocs de molasse. C'est ce que nous pouvons voir aujourd'hui.

Or en 1355, le Faucigny fut intégré au Comté de Savoie et le château perdit ainsi sa raison d'être. Le site fut abandonné, et les pierres ont été, petit à petit, « larcinées » par les habitants des environs pour la construction des maisons avoisinantes.

Le Service Cantonal d'archéologie a entrepris de remettre en valeur ces ruines dès 2001. Il s'agit en effet de l'ultime témoignage de l'architecture médiévale de notre région. Les fouilles ont permis de remettre à jour la

structure du château lui-même, retrouvant tout d'abord les vestiges du premier château en bois, puis par-dessus ceux en « dur », jusqu'alors envahis par la végétation et recouvert par des siècles de sédiments. Nous pouvons maintenant juger par nous-mêmes des volumes et de la conception du bâtiment. Peu d'objets, par contre ont été retrouvés. Mais parmi ceux-ci figure une bulle du Pape Innocent IV (un sceau de plomb destiné à sceller un document), car ce Pape donnait des privilèges au Seigneur de Faucigny, et s'est sans doute arrêté en ce lieu. Retrouvés également quelques fragments de cruches en céramique, quelques pièces de monnaie, une corne d'appel en céramique.

Certes, les fouilles ne sont pas terminées, mais comme toujours dans ce domaine-là, les archéologues sont tributaires de deux éléments essentiels qu'ils ne maîtrisent pas : la météo... et les crédits pour financer les travaux ! Pourtant, de grands projets sont à l'étude pour la mise en valeur de ce site et son intégration à la nature environnante, mais ceci est de la musique d'avenir...

Un grand merci à Madame Joguín-Regelin pour cette passionnante visite.

Au fait, au 18ème et 19ème siècle, le château, alors entouré de marécages vastes et gelés en hiver, sur lesquels les gens des environs venaient patiner, a donné lieu à quelques légendes : connaissez-vous celle de la Dame Blanche de Rouelbeau ?





## La légende de la Dame Blanche

Nous sommes à l'époque des guerres napoléoniennes. Les années de disette se succèdent : temps glacial, mauvaises récoltes, le pain est cher, dans nos contrées la famine règne.

Jean habitait seul avec sa mère une petite ferme du Carre d'Amont. C'était le soir du 24 décembre : pas de feu, une seule miche de pain, soigneusement mise de côté pour le repas de Noël. Jean décide alors de partir à la chasse au canard sauvage, histoire de mettre quelque chose dans la marmite. Au grand dam de sa mère, il décroche son fusil, quitte la maison, descend vers l'étang. Le vent hurlait, les flocons lui cinglaient le visage. Pas l'ombre d'un canard.

Soudain, l'horloge de Choulex sonna onze coups. Jean s'approchait du château de Rouelbeau, l'œil aux aguets, l'oreille tendue, guettant sa proie...

Dans la nuit noire s'égrenèrent les douze coups, et Jean vit alors dans la tempête, dressée à quelques pas de lui, une forme blanche, mince, allongée, humaine, qui semblait le fixer. La Dame Blanche, car c'était elle, poussa une sorte de plainte étrange et lui demanda pourquoi il se trouvait là, à cette heure. Mais Jean resta coi, terrorisé, les jambes tremblantes. Le spectre, le frôlant de sa robe de glace, lui enjoignit de le suivre. Soudain, elle s'arrêta, et dit : « Jean, la faim est chez toi, et elle t'a commandé de venir ici. Prends ce trésor, fais-en bon usage, et souviens toi que personne ne doit approcher de ce lieu infernal où je viens pleurer et gémir,

après le coucher du soleil. Elle fit alors basculer une pierre, découvrant un fabuleux coffre en fer rempli de pièces d'or.

Jean emplit ses poches, ses bottes, sa gibecière, ses mains, puis il s'agenouilla devant la Dame Blanche. Mais celle-ci lui ordonna de partir. En chemin, il rencontra un bouc sauvage, des plus haut encorné. Il fit feu, mais tremblant, le manqua. Il arriva enfin à la maison dans laquelle il retrouva sa mère morte d'inquiétude, mais elle était avec un cousin qui n'était pas venu les mains vides : un jambon, une poularde et quelques bouteilles de vin trônaient sur la table de la salle commune. Un bon feu pétillait dans la cheminée.

Il raconta son histoire...

Le cousin, un fier gaillard qui vivait de contrebande, voulut lui aussi avoir sa part du trésor. Il alla trouver la Dame Blanche par une sombre nuit de fin décembre. On ne le revit jamais...

Grâce à la Dame Blanche, Jean acheta une belle maison, quelques bonnes pièces de terre, une vigne. Il épousa Jacqueline, qui lui donna cinq fils et une fille.

Mais qui était la Dame Blanche ? On raconte que c'est la première épouse du Seigneur Humbert de Choulex. Elle aurait été répudiée par son mari qu'elle aurait toujours espéré voir revenir à elle. Ses enfants seraient enterrés au pied de la grande tour...

*D'après Gustave Dusseiller, dans « Contes et légendes de Genève », éd. à la Carte 2003.*



## Petit éclairage sur... l'éclairage public communal !

**Par Fabrice Cortat**

Suite à plusieurs articles dans les journaux, la commission de l'environnement s'est demandé s'il n'y avait pas quelque chose à faire au niveau de l'éclairage de la commune. En effet plusieurs communes de Suisse ont largement diminué l'intensité et le nombre de leurs lampadaires ou les ont carrément éteints une partie de la nuit.

Les économies sont conséquentes et les bénéfices de telles mesures ne se mesurent pas qu'en termes monétaires: visiblement la dégradation de l'obscurité nocturne a des conséquences malsaines tant pour l'être humain que pour les plantes et les animaux.

Pour ceux que cela intéresse, l'association LAMPER ([www.lamper.ch](http://www.lamper.ch)) amène un peu d'eau au moulin avec des arguments fondés sur la question : en parcourant leur site, on pourra, par exemple, s'étonner, témoignages et statistiques à l'appui, du fait qu'une baisse de l'éclairage signifie paradoxalement moins d'accidents de la circulation et moins d'incivilités !

Si nous sommes encore loin d'éteindre les lampadaires à Choulex, une réflexion est ainsi en cours sur le sujet. A la demande de Patrik

Rechsteiner, un représentant des SIG est venu en décembre présenter au conseil municipal un petit résumé de la situation de notre commune et quelques possibilités d'évolution pour notre éclairage qui respectent les normes en vigueur.

Nous avons ainsi appris que la commune compte actuellement une septantaine de luminaires dont les coûts de maintenance et la consommation représentent environ 11'000 CHF par année.

Une bonne partie de ces luminaires est cependant obsolète à présent - elle date de plus de 30 ans - et nécessitera un passage (de toute façon obligatoire pour des questions de normes - interdiction dès 2015 des lampes au mercure) à des technologies plus récentes et moins énergivores.

Ces mesures, qui devraient être réalisées prochainement, associées à une réduction nocturne de la puissance de l'éclairage, permettront de diminuer quelque peu le coût annuel de l'éclairage mais surtout d'améliorer grandement son efficacité avec un éclairage bien mieux dirigé !

## De l'autre côté du mur · **Champ-Dollon**

**Par Anne Meylan**

Mais comment est-ce de l'autre côté du mur ? Une grande partie des autorités de Puplinge et Choulex ont répondu favorablement à l'invitation de visiter la prison de Champ-Dollon.

La prison fait partie de notre paysage ; tout un chacun la voit régulièrement ou est déjà passé devant. Nous avons eu le privilège de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte et avons eu un aperçu du côté obscur, de l'autre côté du mur.

Après un contrôle d'identité, un café-croissant de bienvenue, quelques explications sur l'histoire de la prison par son directeur M. C. Franziskakis, puis sur les problèmes actuels de gestion par le Conseiller d'Etat M. P. Maudet, notre périple commençait. Accompagnés par 2 gardiens, nous avons parcouru les 3 établissements : Champ-Dollon (ancien et nouveau module), la Brenaz et Favra (en cours de réaménagement). Dans chacun, leur directeur nous exposait leurs particularités et fonctionnement.

Bien des légendes courent sur Champ-Dollon, mais la réalité est bien différente : non, ce n'est pas une prison dorée ; non, il n'y a pas de menu à la carte ; non, il n'y a pas de privilèges.

Les cellules de 12m2 prévues pour 2 personnes sont bien occupées par 3 ou 4 prisonniers. Pour se dégourdir, une sortie d'une heure par jour est programmée. Les ateliers de travail ne peuvent de loin pas occuper tous les détenus.

Sur le toit du bâtiment principal, il y a bien une vue imprenable sur nos villages et alentours ainsi que sur le complexe Curabilis, mais l'accès est bien évidemment interdit aux personnes internées.

A midi, un cocktail dinatoire préparé intégralement par les prisonniers affectés aux ateliers cuisines nous a permis d'apprécier les talents culinaires de ces derniers; il est d'ailleurs possible de faire appel à ce service traiteur à titre privé.

Certes, ce mur nous dérange parfois. Dans une société idéale, il n'a pas sa place, mais il est de notre responsabilité citoyenne et institutionnelle d'accepter cette infrastructure nécessaire à la collectivité publique.

Un petit conseil : lors de votre prochaine promenade dans les environs, sachez que ce mur a des yeux et des oreilles loin à la ronde...

## Encore et toujours des déprédations

**Par Christophe Senglet**

Force est de constater que même dans un petit village où, semble-t-il, la convivialité règne en maître, certains individus ne peuvent s'empêcher de commettre des actes de vandalisme.

Après la salle communale et ses alentours, c'est maintenant vers la nouvelle zone de loisirs que le problème s'est déplacé.

En effet, bien que le chantier ne soit pas encore terminé (et donc non encore ouvert au public), certaines personnes ont déjà commencé leurs basses œuvres.

Cela se traduit par les inévitables tags que l'on a pu constater sur les gradins et sur les poutres en bois mais aussi par une détérioration évidente et volontaire des poteaux des buts de football.

Nous ne pouvons que regretter de telles attitudes destructrices qui poussent les autorités communales à prendre des mesures qui sortent du cadre de la convivialité souhaitée et voulue qui devraient prévaloir en ces lieux .



## L'Amicale de la pétanque a 60 ans

Par Jean-Luc Jaquet

Au début des années 1950, une bande de copains s'amusait sur les bords de la route des Jurets avec des boules et un cochonnet. L'idée leur vint de s'associer et de fonder une amicale.

Ainsi, le 4 septembre 1953, naissait une société de pétanque baptisée « Amicale Pétanque La Seymaz ». Son nom fut proposé par Raymond Berger, membre fondateur, qui avait remarqué qu'aucune société de la région n'avait encore utilisé le nom du cours d'eau pour se désigner.

Cette société a traversé les décennies avec des hauts et des bas, des carreaux et des trous, embrassé des victoires et des Fanny.

Dans les années 60, elle faisait partie de la fédération Suisse, ses membres étaient licenciés et participaient avec brio aux championnats Genevois et Suisses.

Petit à petit, elle s'est repliée sur elle-même et ses membres ont cessé peu à peu de participer aux concours, continuant à jouer entre eux.

Au début des années 2000, après les festivités de son 50ème anniversaire, elle se trouva à bout de souffle ; ses membres semblaient lassés et désabusés, le comité ramait pour chaque organisation et ne parvenait plus à motiver les joueurs.

Aujourd'hui, pour son 60ème anniversaire, elle s'est dotée d'un jeune président qui a su redynamiser les anciens et entraîner sur ses traces de nouveaux joueurs pleins d'enthousiasme.

« La vie commence à 60 ans » chantait un célèbre corse, pour l'Amicale Pétanque La Seymaz, cet âge semble être celui de la renaissance !

Nous souhaitons que les choulésiens soient nombreux à venir témoigner leur sympathie à nos pétanqueurs les 31 août et 1er septembre prochains, et que les bords de la Seymaz soient envahis non seulement de joueurs mais également de spectateurs !

### Quelques annonces

**8 juin** · Tournoi de double - Tennis

**8 juin** · Tournoi de foot à six

**15 juin** · Inauguration de la zone sportive

**31 août et 1er septembre** · 60 ans de la pétanque

**14 octobre** · Road movie à la salle communale

# La recette de Martin

## Cocktails pour l'été



Martin a le plaisir de vous faire découvrir sa recette de la sangria, rapide et facile à réaliser, pour tous les amoureux de la cuisine.

### LE SWEETY

#### Proportions

- 2 cl de jus de fraise
- 3 cl de jus d'ananas
- 2 cl de Soho
- 1 cl de rhum blanc
- 1 trait de sirop de fraise

#### Marche à suivre

- mettre des glaçons dans un shaker
- ajouter le jus de fraise, d'ananas et le rhum blanc
- shaker jusqu'à l'obtention d'un mélange légèrement mousseux
- verser dans un verre à ballon
- rajouter le trait de sirop de fraise et servir

### LA SANGRIA

#### Proportions

- 1 litre de vin rouge (pinot noir)
- 2 dl de jus d'orange
- 1 dl de Grand Marnier
- 20 gr de sucre
- 3 oranges
- 3 pommes

#### Marche à suivre

- verser le vin dans un saladier
- ajouter le jus d'orange, le Grand Marnier et le sucre
- mettre 2 pommes et 2 oranges coupées grossièrement à mariner dedans
- laisser au frais pendant 3 jours (plus elle se repose plus elle sera agréable à boire)
- passer votre sangria avant de servir

#### Le truc de Martin

Faire un petite brunoise avec la pomme et l'orange restantes la veille, la mettre à mariner une nuit avec la sangria déjà prête. Elle restera croquante et colorée pour la décoration de votre sangria.



# Renseignements pratiques

<b>TRANSPORTS PUBLICS</b>	Lignes: 33 Rive - Puplinge / 34 Chevrier - Veyrier 31 Puplinge - Sous-Moulin / A Rive - Gy Noctambus au départ de Rive: vendredi et samedi soir à 01h56 arrivée à Choulex: 02h12
<b>GENDARMERIE</b>	022 427 98 60 · 022 427 77 08 (fax) · Rte de la Capite · La Pallanterie
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	022 752 52 52 · 022 752 08 87 (fax) · Ch. du Vieux-Vésenaz, Vésenaz
<b>SERVICE DU FEU</b>	<b>118</b> · 076 318 12 44 · Service de piquet
<b>AIDES FAMILIALES</b>	022 420 46 00 · CASS de Vésenaz
<b>AMBULANCE</b>	<b>144</b>
<b>ETAT CIVIL</b>	Arrondissement Campagne et rive gauche du lac · 022 722 11 80 Officiers suppléants: Patrik Rechsteiner · 079 417 58 88 Jean-Luc Jaquet · 079 202 16 09 Christophe Senglet · 079 202 53 67
<b>MAIRIE</b>	022 750 15 39 · 022 750 13 01(fax) · info@choulex.ch <b>Lundi: 16h à 19h / mercredi et vendredi: 9h à 11h30</b>
<b>VOIRIE</b>	079 625 27 87 · Thierry Pradervand
ordures ménagères	<b>Jeudi dès 6h30</b> (jours fériés: levée des ordures ménagères la veille)
• ferraille et encombrants	<b>Dernier mercredi de chaque mois</b>
déchetterie	Sept sites de conteneurs enterrés attendent vos déchets triés : verre, PET, alu/fer blanc, papier/carton, piles, textiles, tissus, vêtements <b>A L'EXCEPTION DE TOUT AUTRE DEPOT</b>
déchets de jardin	Sont exclus les déchets de cuisine et les sacs en plastique. La levée « porte-à-porte » a lieu <b>tous les mercredis dès 13h00</b> .
appareils électriques	<a href="http://www.swicorecycling.ch/f/information_recyclingsystem.asp">www.swicorecycling.ch/f/information_recyclingsystem.asp</a> Possibilité de les déposer devant le local voirie.
pour les autres déchets	Espace de récupération de la Praille · Avenue de la Praille 47A
<b>ECOLE DE CHOULEX</b>	022 750 21 12
<b>CONCIERGES</b>	Bâtiments communaux: 076 365 42 07 · Joël Willemsen Immeubles communaux: 079 233 30 21 · Gilbert Leu 079 707 59 89 · Christine Geinoz
<b>STADE</b>	022 750 23 31
<b>PAROISSES</b>	Catholique: 022 750 13 05 · Curé Ryszard Kluba <a href="mailto:choulex.vandoeuvres@cath_ge.ch">choulex.vandoeuvres@cath_ge.ch</a> Protestante: 022 750 23 83 · Pasteur Nicolas Luthi <a href="mailto:cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch">cologny-vandoeuvres-choulex@protestant.ch</a> <b>Dimanche: messe à Choulex à 18h00</b>
<b>GARDE ENVIRONNEMENT</b>	022 388 55 40 · Maison de la forêt